

Groupe

Pierre & Vacances CenterParcs

L'ALLOTEMENT

Cette formule vous donne la garantie de réservation, y compris en période de vacances scolaires, d'un ou plusieurs appartements en France ou à l'étranger.

LES POINTS FORTS

- Ensemble nous déterminons les destinations que vous souhaitez retenir.
- Vous bénéficiez d'une réduction importante.
- Pas de frais de dossier, pas d'engagement financier, pas d'avance de trésorerie, pas de minimum de réservation à réaliser.
- Vous ne payez que ce qui est consommé, par Chèques Vacances si vous le souhaitez, et ce après le séjour de vos salariés.
- Nous vous aiderons et vous conseillerons dans votre communication interne, en mettant à votre disposition, photos, affiches, brochures ou autres documents.

COMMENT RÉSERVER

- Lorsque vous aurez choisi vos destinations, nous vous adresserons notre contrat de collaboration qui vous garantira :
- La mise à disposition jusqu'à une date déterminée, des destinations retenues.

CLÉS DE LA RÉUSSITE

- Celles-ci dépendent en grande partie :
 - 1/ de l'importance de la subvention que vous accorderez à vos salariés. Plus elle est importante, plus le succès sera grand.
 - 2/ de la qualité de votre communication et de sa bonne diffusion.
 - 3/ d'un interlocuteur privilégié au sein de votre Collectivité, chargé du relais des différentes informations, et du suivi des dossiers.

Pierre & Vacances

Pierre & Vacances
premium

Pierre & Vacances
villages clubs

CenterParcs

maeva

adagio

adagio
access